



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 9 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontre avec les Maires de la Polynésie française

A l'invitation de M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a participé, ce matin, à la journée de rencontre avec les Maires de la Polynésie française, aux côtés des Sénateurs, de la Députée et des membres du gouvernement.

Après avoir rappelé les contraintes budgétaires qui pèsent sur l'Etat, le Haut-Commissaire a souligné l'effort qui a été fait en faveur des Outre-mer puisque les crédits sont en nette augmentation alors que la tendance générale est à la maîtrise pour la plupart des autres dépenses de l'Etat.

La Polynésie française est l'une des collectivités d'Outre-mer qui bénéficie de la plus forte hausse, + 9,8%, alors que la moyenne des DOM et COM est de 5,1%. Il faut toutefois rester attentif à ce que les engagements financiers soient tenus et jusqu'ici, cela a plutôt été le cas, a relevé le Haut-Commissaire.

Ainsi, les trois derniers dossiers présentés par le Pays dans le cadre du Contrat de projets ont été retenus, c'est une information qui vient de parvenir au Haut-Commissaire, pour un montant de 652 millions de FCFP, soit une augmentation des crédits de 14%.

En outre, les financements versés directement aux communes par l'Etat (Dotation globale de fonctionnement (DGF) et Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)) passent de 11 milliards de FCFP en 2013 à près de 12 milliards de FCFP en 2016.

Le Haut-Commissaire a aussi évoqué les projets du Pays comme le numérique avec un accompagnement par l'Etat au titre du FEI.

Enfin, le représentant de l'Etat a rappelé sa volonté de favoriser la construction d'abris de survie dans les îles basses directement impactées par la montée des eaux, liée au réchauffement climatique. Ils pourraient être financés par le « Fonds vert » qui est une mesure forte du gouvernement central pour répondre aux inquiétudes légitimes des Outre-mer impactés par le phénomène.

Le Haut-Commissaire a rendu un hommage très appuyé aux maires qui, dans leurs communes, sont au cœur des décisions du quotidien, lesquelles font la vie des archipels. Merci aux TAVANA pour leur action, ils animent la Polynésie française au plus près de la population.

Après avoir réaffirmé son respect pour le statut d'autonomie et les compétences des institutions polynésiennes, le Haut-Commissaire a conclu son propos en ces termes :

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

« les intérêts de la Polynésie française continueront d'être les miens, préserver l'unité polynésienne ; cette unité sera déterminante pour que vous soyez entendus et accompagnés par l'Etat et la République lorsqu'il s'agira de défendre vos dossiers dans le contexte budgétaire contraint que vous connaissez et que je viens de rappeler. »



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr